Armand DESBAT
Anne SCHMITT

UN NOUVEAU TYPE D'AMPHORE DE TARRACONAISE AVEC LA MARQUE SEX.DOMITI

Les recherches entreprises depuis quelques années sur les amphores de la région lyonnaise ont eu, entre autres résultats, celui de mettre en évidence l'existence de productions régionales, en particulier d'amphores produites à Lyon même : Dressel 1, Dr. 2/4, Dr. 9 similis (Becker *et alii* 1986, Becker 1986, Desbat 1987, Dangréaux *et alii* 1990, Jacquin *et alii* 1993).

Cette découverte importante qui soulève bien des questions, en particulier sur le contenu de ces amphores et l'origine des produits, nous a conduits à rechercher de manière systématique si d'autres types d'amphores pouvaient avoir été produits localement. Cette recherche a permis d'éliminer certains types que leurs caractéristiques (type de pâte et composition chimique) pouvaient faire considérer comme locaux (Schmitt 1988), mais elle a aussi permis de mettre en évidence un nouveau type d'amphore.

Les fouilles lyonnaises, en particulier celles de l'atelier de La Muette en 1966, ont livré plusieurs exemplaires d'un type d'amphore inédit que l'on peut considérer comme une variante du type Dressel 12. Ces amphores se classent en deux groupes correspondant à deux séries typologiques.

LA PREMIÈRE SÉRIE

Elle est représentée dans le matériel de La Muette par deux exemplaires. Il s'agit d'un col complet et d'une lèvre. Le premier, à pâte rouge et engobe crème, présente des éléments volcaniques. Il comporte sur la lèvre l'estampille SEX.DOMITI, marque attribuée à l'atelier de Tivissa, en Catalogne (Tchernia 1976, Revilla Calvo 1993), mais qui semble encore inconnue sous cette forme dans l'atelier même (Fig. 1, n° 1). Du moins est-elle absente dans la publication récente consacrée à l'atelier (Revilla Calvo 1993).

La deuxième montre une pâte très différente, jaune légèrement verdâtre, mais présente la même estampille qui pouvait laisser supposer une origine commune (Fig. 1, n° 2).

Deux autres exemplaires ont été mis au jour, plus récemment, sur d'autres fouilles lyonnaises :

- sur le site de la ZAC Saint-Vincent, une lèvre avec une marque identique aux précédentes (Fig. 1, n° 3) ;
- sur la fouille du parking "République", une amphore complète, dans un vide sanitaire de l'époque augustéenne (Fig. 1, n° 5).

L'identification de ce type permet de lui attribuer un col de Saint-Romain-en-Gal (Fig. 1, n° 4), identifié dans un premier temps comme une variante du type Oberaden 74.

Il faut signaler encore un exemplaire complet du même type, avec la même marque, conservé au musée du Périgord[1] (Berthault 1995).

Les amphores de cette première série présentent un col long et étroit terminé par une lèvre en bandeau, légèrement oblique ainsi que des anses de section lenticulaire avec deux sillons dégageant une nervure centrale sur la face externe. Ces anses, fixées sous la lèvre, se plaquent à la base du col, sur l'épaule marquée par un léger ressaut. La panse fuselée se termine par un pilon plein. L'exemplaire lyonnais complet est haut de 1,10 m, celui de Périgueux de 1,14 m.

Du point de vue typologique, ces amphores offrent des similitudes avec le type Dr. 12 : forme générale, liaison col/panse, attache des anses, même si elles diffèrent, dans le détail, du prototype.

On notera que toutes les amphores de la première série sont timbrées avec une seule et unique marque qui diffère de celle connue sur les amphores Oberaden 74 (Fig. 2).

1 Cet exemplaire, sous presse au moment du colloque, nous a été signalé par Frédéric Berthault, que nous remercions pour ce renseignement.

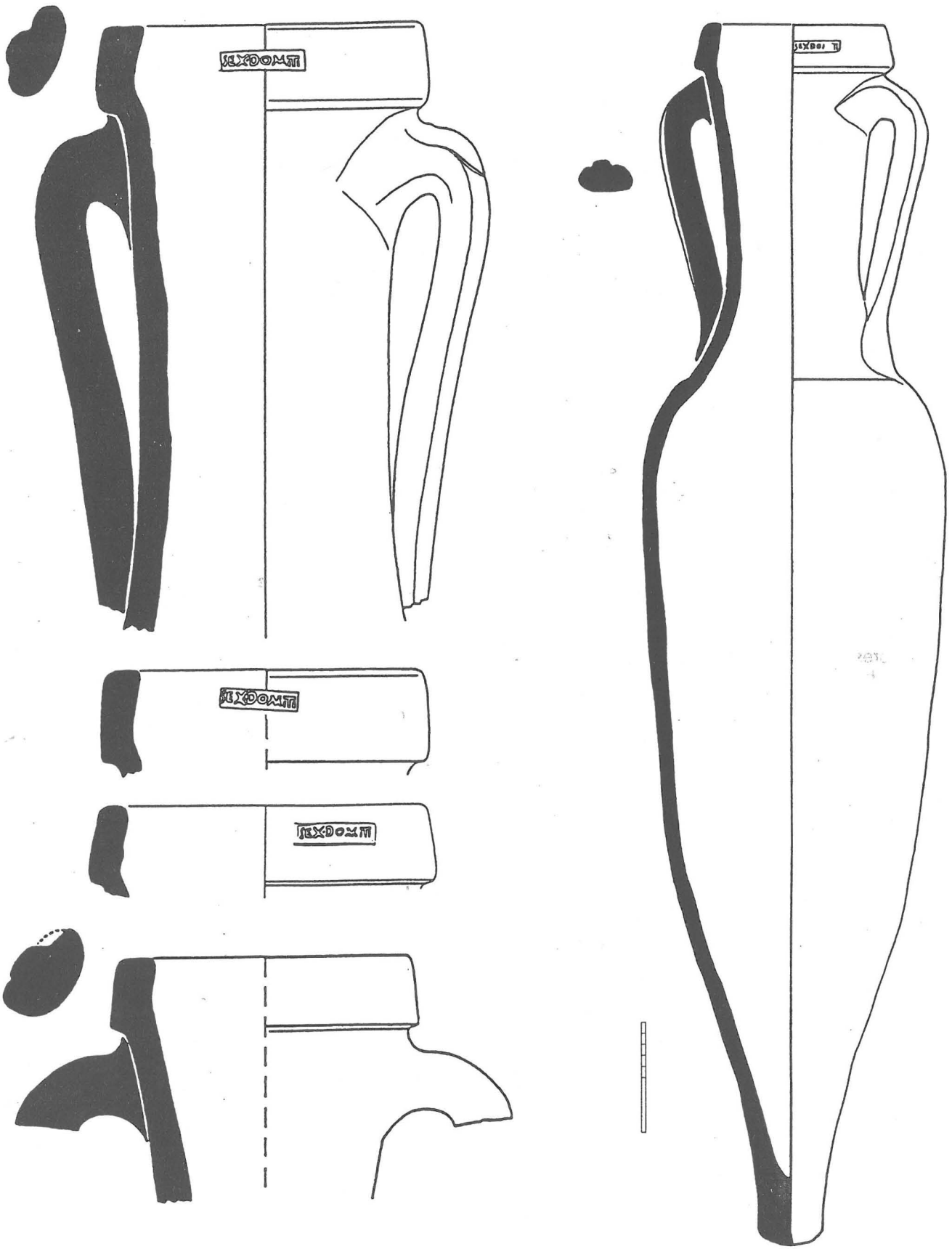

Figure 1 - Amphores de la première série.
1 et 2 : La Muette ; 3 : Saint-Vincent ; 4 : Saint-Romain-en-Gal ; 5 : Lyon, Parking République (dessin E. Bertrand).

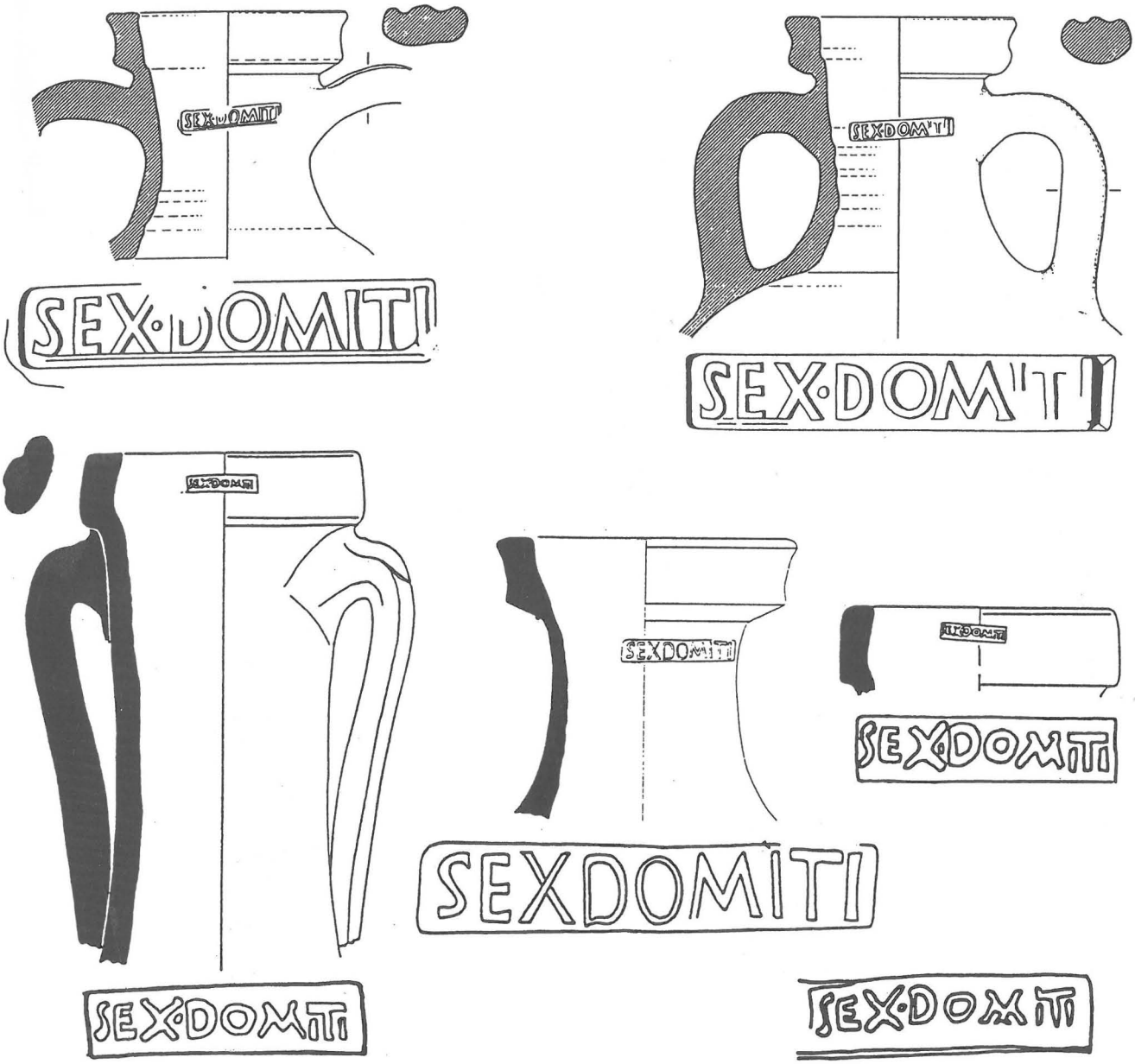

Figure 2 - Estampille de SEX DOMITI.
1 et 2 : cols d'amphores Oberaden 74 de Neuss (Gechter 1979) ;
3 : col d'amphore Oberaden 74 de Lyon, Verbe-Incarné (Genin 1993) ;
4 et 5 : Dr. 12 de La Muette ; 6 : Dr. 12 de Saint-Vincent (éch. Amphores : ; éch. Estampilles : 1/1).

LA DEUXIÈME SÉRIE

La deuxième série (Fig. 3) correspond à un groupe d'amphores issu des fouilles de La Muette, pour lesquelles une origine locale avait été suspectée. Il s'agit en effet d'un groupe d'amphores à pâte beige, à dégraissant apparent, dont les caractéristiques visuelles étaient proches des amphores locales. Elles se rapprochent de la série précédente par leur forme générale mais s'en distinguent notamment par le profil des lèvres.

Les éléments recueillis permettent de reconstituer une amphore de 1,10 à 1,20 m de haut. L'attache des anses est un peu plus basse que sur la première série, mais surtout la lèvre est plus en saillie et forme un bandeau concave.

Les différents exemplaires montrent une assez grande variation dans le diamètre des lèvres (de 16 à 19 cm) et surtout dans la hauteur (de 2,8 à 4,5 cm).

Il faut souligner que ce type est absent jusqu'ici des contextes de Saint-Romain-en-Gal comme de ceux de la Rue des Farges et du Verbe-Incarné à Lyon et n'a été reconnu, pour l'instant, que sur le site de La Muette. Il pouvait donc sembler justifié de voir dans les exemplaires à pâte beige de la deuxième série des copies locales, ou plutôt des imitations assez libres, d'un nouveau type d'amphore de Tarraconaise dont les amphores signées SEX.DOMITI auraient constitué le prototype, d'autant que les exemplaires de la deuxième série comportent des types d'anses et de pilons comparables à ceux des Dr. 1 fabriquées à Lyon (Jacquin *et alii* 1993).

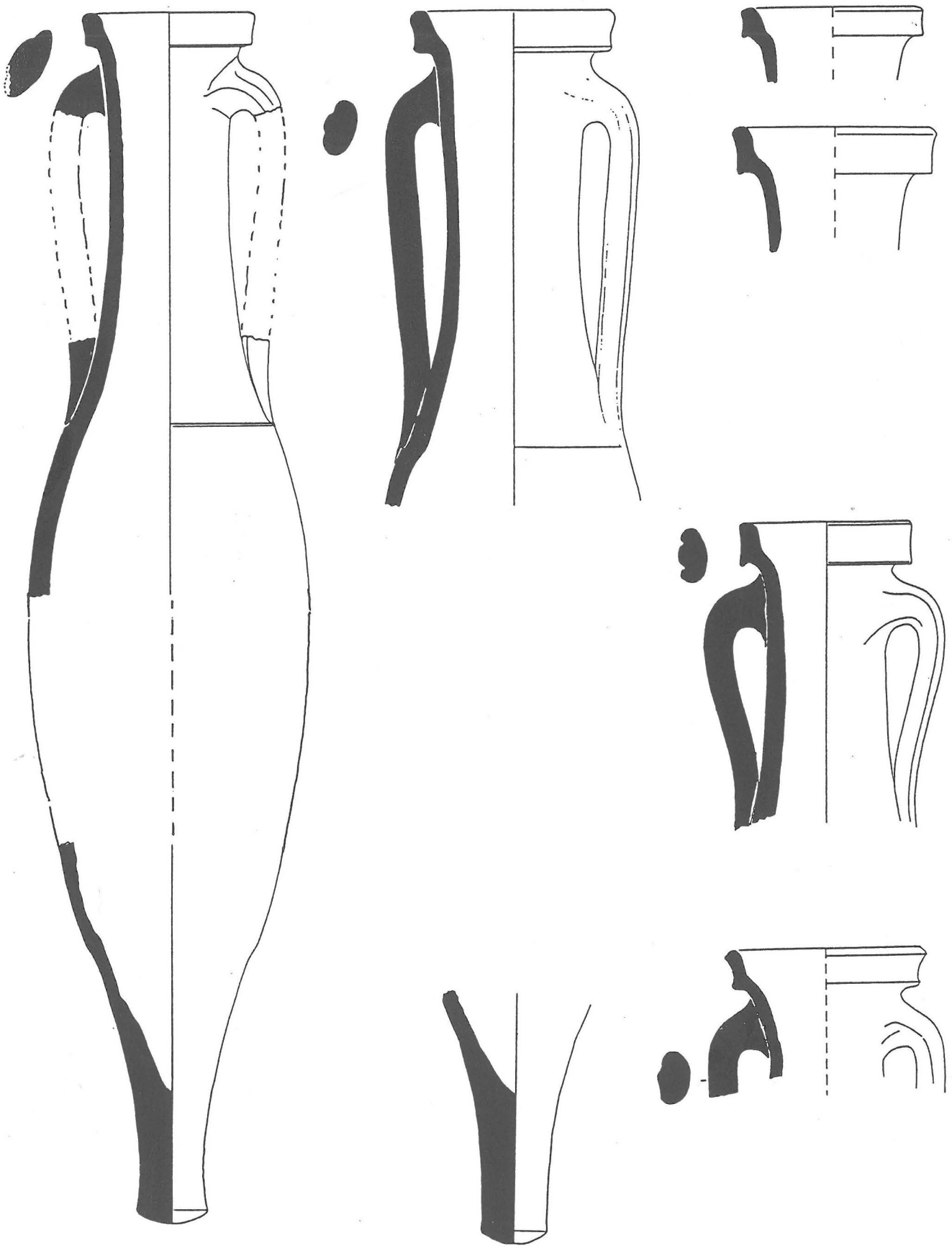

Figure 3 - Amphores de la deuxième série : atelier de La Muette.

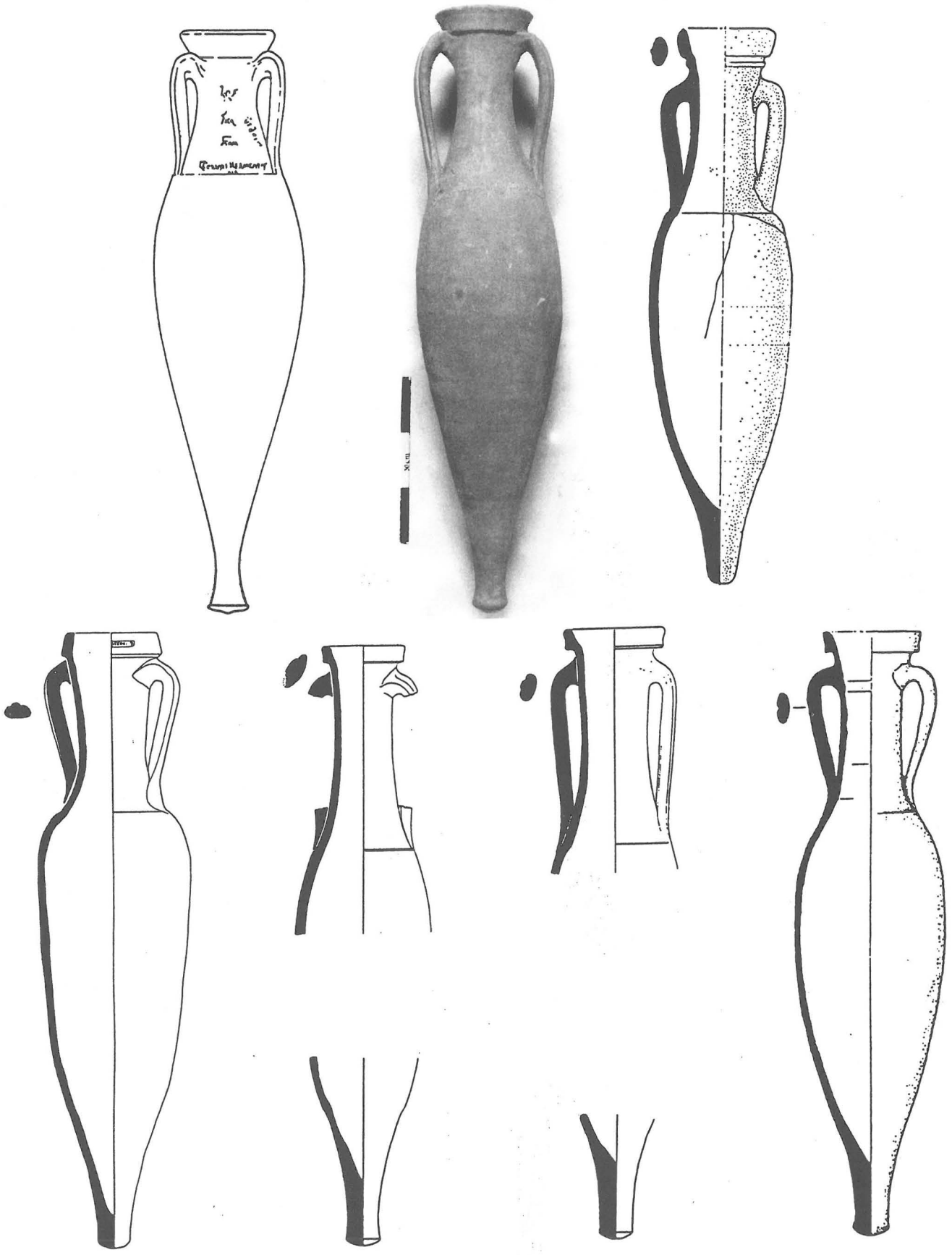

Figure 4 - Dressel 12. 1 : Pompéi XIV ; 2 : Saint-Romain-en-Gal (milieu du I^{er} s. apr.) ; 3 : Cap Béar (fin du I^{er} s. av.) ; 4 : Lyon, République (fin du I^{er} s. av.) ; 5 et 6 : Lyon, La Muette (fin du I^{er} s. av.) ; 7 : épave de Sud-Perduto (fin du I^{er} s. av.).

LES RÉSULTATS DES ANALYSES

Malgré ces présomptions, l'analyse des pâtes, tant du point de vue pétrographique que du point de vue de leur composition chimique, a démontré que ces amphores ne pouvaient être attribuées aux productions lyonnaises.

Les analyses par fluorescence X en dispersion de longueur d'onde ont porté sur dix exemplaires d'amphores découvertes sur les sites archéologiques lyonnais de La Muette et apparentés typologiquement aux amphores de type Dr. 12. Par la suite, neuf exemplaires ont également été examinés en lame mince au microscope polarisant. Leur cortège minéralogique est de type très banal, il comprend du quartz, des feldspaths alcalins et des fragments de roches de type granitique.

Les compositions chimiques et pétrographiques des Dr. 12 ont été comparées à celles des amphores et céramiques communes produites dans la région lyonnaise. Les caractéristiques chimiques diffèrent notablement de celles des argiles locales et le calcul des distances généralisées de Mahalanobis par rapport aux groupes de référence montre bien que les Dr. 12 ne peuvent en aucun cas être attribuées à la région lyonnaise. Au niveau pétrographique le cortège observé est assez banal mais diffère de celui des amphores produites à Lyon par l'absence de fragments de rhyolite. Les arguments pétrographiques et géochimiques vont donc dans le sens de la réfutation de l'hypothèse lyonnaise.

La comparaison des compositions chimiques des amphores de type Dr. 12 et des amphores de type Pascual 1 trouvées à Lyon et dans le sud de la vallée du Rhône montre qu'elles ont des affinités. La comparaison des Dr. 12 et des Pascual 1 avec quelques références d'ateliers catalans (Can Pedrerol, San Boi, Llfranc, Can Tintorer, Mataró, Lloret, Sot del Camp, El Mujal, Can Calbot, Malgrat) révèle également quelques similitudes de compositions chimiques. Pour mieux évaluer ces ressemblances, on a réalisé une classification ascendante hiérarchique en calculant les distances euclidiennes sur moyennes non pondérées des variables centrées réduites relatives aux 17 constituants chimiques suivants : K_2O, Rb, MgO, CaO, Sr, Ba, MnO, Ni, Zn, Al_2O_3, Cr, Fe_2O_3, SiO_2, TiO_2, Zr, Ce, V. Le résultat de la classification est présenté sur la Fig. 6. On rappelle que sur ce type de diagramme (appelé dendrogramme) les céramiques sont rassemblées par groupes d'affinités chimiques. Dans ce dendrogramme ne figurent pas les exemplaires de l'atelier de Tivissa situé pourtant en Catalogne. En effet, l'examen rapide des compositions chimiques montre qu'il n'y a aucune ressemblance possible. Les références de Tivissa ont en effet des taux de CaO très faibles qui n'ont rien à voir avec ceux des Dr. 12 dont il est question ici. Leur insertion dans l'échantillonnage fausserait donc le calcul des ressemblances.

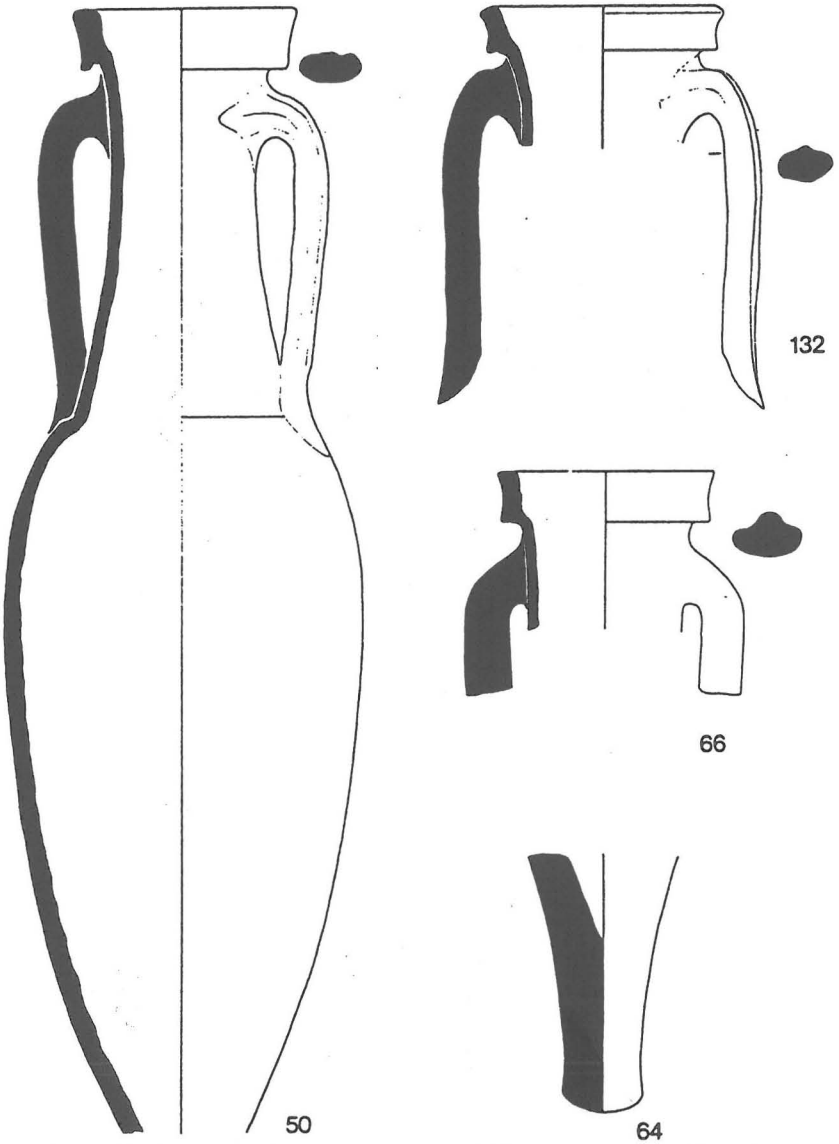

Figure 5 - Amphores Dressel 12 du camp de Dangstetten (Fingerlin 1986).

Sur le dendrogramme de la Fig. 6, on note l'affinité de compositions chimiques entre les Dr. 12 et les références de Tarraconnaise, cependant on remarque que les Dr. 12 forment un groupe bien individualisé sur la gauche du diagramme. Il est donc possible de supposer une origine dans la région sans pour autant pouvoir faire une hypothèse plus précise.

On remarque également la présence d'une amphore de type Dr. 12 portant la marque SEX.DOMITI qui se classe en position très marginale sur la droite du dendrogramme. Cette amphore a une pâte qui contient des fragments de roches calcaires, des fragments de roches volcaniques et des minéraux de type pyroxène. Ce cortège pétrographique est totalement différent de celui

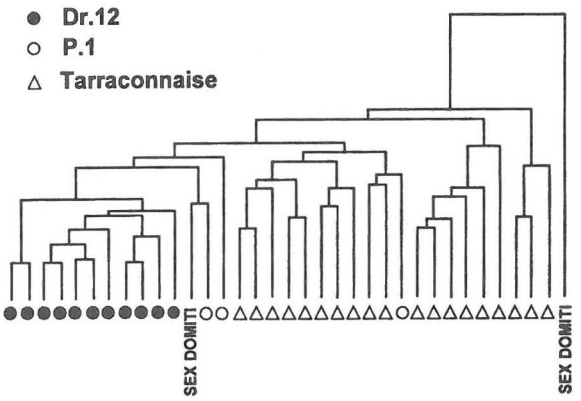

Figure 6 - Classification par analyse de grappes en affinités moyennes non pondérées sur variables centrées réduites relatives aux 17 constituants chimiques suivants : K_2O, Rb, MgO, CaO, Sr, Ba, MnO, Ni, Zn, Al_2O_3, Cr, Fe_2O_3, SiO_2, TiO_2, Zr, Ce, V des exemplaires de Dr. 12 et Pasc. 1 découverts dans la région lyonnaise et de quelques exemplaire d'ateliers catalans.

observé dans les autres exemplaires. Aucune hypothèse ne peut être faite pour le moment quant à l'origine de cette amphore. L'autre exemplaire de type Dr. 12 marqué SEX.DOMITI se classe en compagnie de deux exemplaires de Pascual 1 en position intermédiaire entre les références catalanes et les autres Dr. 12. Il présente des affinités de compositions chimiques importantes avec les exemplaires catalans sans qu'il soit possible de faire une attribution précise.

Par ailleurs, les amphores de type Pascual 1 ne se classent pas avec les Dr. 12, deux sont en position marginale intermédiaire et une se classe parmi les références catalanes. Il est difficile dans ces conditions de supposer qu'elles sont de même origine que les Dr. 12.

Nos références de chacun des ateliers de Catalogne considérés étant insuffisantes et notre connaissance des ateliers étant trop incomplète, il est difficile de raisonner avec des groupes de référence. Il n'est donc pas possible de calculer plus précisément les ressemblances de compositions chimiques entre les Dr. 12, les Pascual 1 et chacun des ateliers catalans connus.

Dans ces conditions, si l'on remarque l'affinité réelle de composition chimique entre les Dr. 12 et les exemplaires catalans qui permet de supposer une origine dans cette région, il est cependant impossible d'attribuer précisément les Dr. 12 à un atelier particulier de Catalogne. En revanche, il est certain qu'il ne peut en aucun cas s'agir de l'atelier de Tivissa qui a des caractéristiques chimiques totalement différentes. Seul le prélèvement d'un échantillonnage plus important, sur un nombre plus grand d'ateliers catalans, permettra de répondre un jour à la question de l'origine des Dr. 12.

Du point de vue de la chronologie, les deux séries sont contemporaines. Elles sont associées sur le site de La Muette, daté entre 15 av. et 15 apr. J.-C. L'exemplaire de Saint-Romain-en-Gal est dans l'horizon 1, daté vers 20 av. J.-C. Ces amphores se trouvent contemporaines du type Oberaden 74. On notera également la présence, dans le camp de Dangstetten, d'amphores très proches de la deuxième série (Fig. 5)(Fingerlin 1986), ainsi que sur le site de Bibracte.

Signalons enfin, sur l'épave de San Perduto, un exemplaire de Dr. 12, proche typologiquement des exemplaires de la deuxième série, toujours daté de la fin du I^{er} s. av. J.-C. (Fig. 4).

BIBLIOGRAPHIE

Becker 1986 : C. BECKER, Note sur un lot d'amphores régionales du Ier siècle à Lyon (Ilot 24), dans *Figlina*, 7, 1986, p. 147-150.

Becker *et alii* 1986 : C. BECKER, C. CONSTANTIN, A. DESBAT, L. JACQUIN et J.-P. LASCOUX, Le dépôt d'amphores augustéen de La Favorite à Lyon, dans *Figlina*, 7, 1986, p. 65-90.

Berthault 1995 : F. BERTHAULT, Une amphore Dressel 12, timbrée SEX DOMITI au musée du Périgord, dans *Aquitania*, 13, 1995, p. 269-272.

Dangréaux *et alii* 1992 : B. DANGREAUX, A. DESBAT, M. PICON et A. SCHMITT, La production d'amphores à Lyon, dans F. LAUBENHEIMER (dir.), *Les amphores en Gaule. Production et Circulation*, Annales littéraires de l'Université de Besançon, 474, 1992, p. 37-50.

Desbat 1987 : A. DESBAT, Note sur les productions d'amphores à Lyon au début de l'Empire, dans *SFECAG, Actes du Congrès de Caen*, 1987, p. 159-166.

Fingerlin 1986 : G. FINGERLIN, *Dangstetten I, Katalog der Funde*, Forschungen und Berichte zur Vor-und-Frühgeschichte in Baden-Wurtemberg, Band 22, Stuttgart, 1986.

Gechter 1979 : M. GECHTER, Die Anfänge des Niedergermanischen Limes, dans *Bonner Jahrbucher*, 179, 1979, p. 1-129.

Genin 1993 : M. GENIN, Céramiques augustéennes du Verbe-Incarné à Lyon : étude de trois ensembles clos, dans *Revue Archéologique de l'Est*, 44, 1, 1993, p. 63-104.

Jacquin *et alii* 1993 : L. JACQUIN, C. BECKER, B. DANGREAUX, M. GENIN, Un dépôt d'amphores lyonnaises sur le site de l'îlot 24, dans *Revue Archéologique de l'Est*, 44, 1, 1993, p. 105-141.

Revilla Calvo 1993 : V. REVILLA CALVO, *Producion ceramica y economia rural en el bajo ebro en epoca romana. El alfar de l'Aumedina, Tivissa Tarragona*, Universita de Barcelona, Collecio instrumenta 1, 1993.

Schmitt 1988 : A. SCHMITT, Les productions d'amphores dans la vallée du Rhône. Mise au point sur quelques types, dans *SFECAG, Actes du Congrès d'Orange*, 1988, p. 25-33.

Tchernia 1976 : A. TCHERNIA, L'atelier de Tivissa et la marque Sex Domiti, l'Italie préromaine et la Rome républicaine, dans *Mélanges Heurgon*, II, Coll. EFR, 27, 1976, p. 973-979.